



SSBE.re

*Sport Santé
Bien-Être*



Délégation Régionale
Académique à la
Jeunesse, à
l'Engagement et aux
Sports de La Réunion



1. La Stratégie Nationale Sport Santé 2019-2024
2. Le Programme Reunionnais de Nutrition et de Lutte Contre le Diabète (PRND 2020-2023)
3. Le Label Régional SSBE 1 et SSBE 2
4. La formation régionale SSBE
5. Les Maisons Sport Santé
6. Les sources de financements
7. Questions - Echanges

la Délégation régionale académiques à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES)

au 1^{er} Janvier 2021.

Les politiques et actions en matière de jeunesse, sports et engagement seront alors assurées par les DRAJES.

Au 1^{er} Avril 2021, la DIECCTE et DCS se regroupent pour former la Direction de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DEETS).



Une nouvelle gouvernance du sport, pourquoi ?

Pour renforcer la responsabilité et l'autonomie du mouvement sportif,

Conforter le rôle des collectivités locales,

Redéfinir le rôle et l'organisation de l'État en y associant le monde économique.

www.agencedusport.fr




AGENCE NATIONALE DU SPORT



www.franceolympique.com

JANVIER 2019

ETAT DES LIEUX DES FEDERATIONS FRANCAISES SPORTIVES ET MEMBRES ASSOCIES DU CNOSF

Consultation du Comité national olympique et sportif français

Etude réalisée par Olbia Conseil et le Centre de Droit et d'Économie du Sport

FEVRIER 2021

ETUDE DE L'IMPACT DE LA COVID 19 DANS LE SECTEUR DU SPORT À LA RÉUNION

Etude réalisée par cabinet MOUVENS à la demande de la DRAJES (Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'engagement et aux sports de la Réunion)

20

—
millions de malades
chroniques en France

17

—
% de la population en
situation d'obésité

31

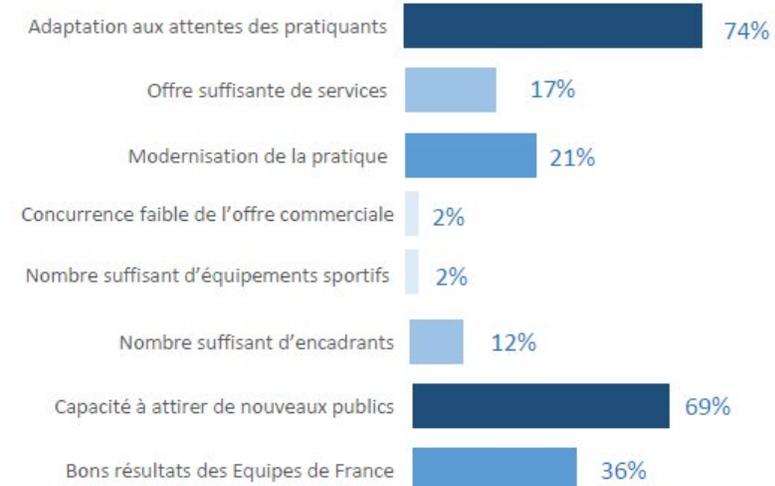
—
% de la population en
situation de surpoids

Parmi les fédérations qui connaissent une augmentation de leurs licences

74% considèrent l'adaptation de leur offre aux attentes des pratiquants comme la principale raison de cette évolution.

69% évoquent également la capacité à attirer de nouveaux publics comme un élément explicatif de ce constat.

Si votre nombre de licences est en hausse, quels constats avez-vous établi ? (plusieurs réponses possibles)



JANVIER 2019

<https://reunion.franceolympique.com/>

<https://cnosf.franceolympique.com/cnosf/>

Les innovations et les politiques spécifiques

61%

Des fédérations ont recensé et intégré dans la stratégie fédérale des innovations de leurs instances régionales et départementales.

57%

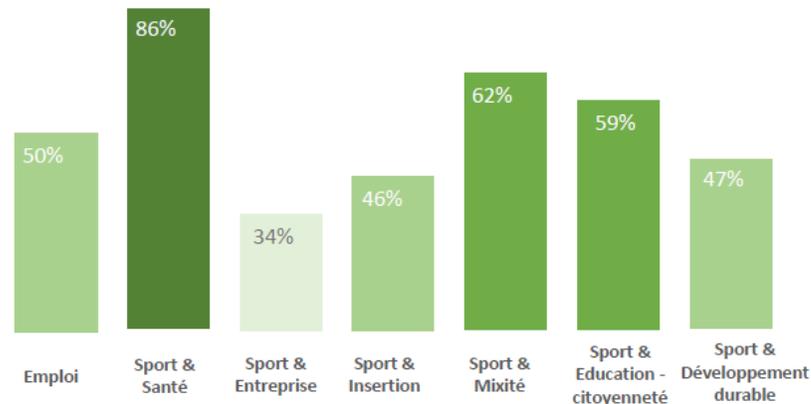
Des fédérations ont recensé et intégré dans la stratégie fédérale les innovations de leurs clubs.

34%

Des stratégies fédérales s'appuient exclusivement sur des innovations conçues au niveau national.

JANVIER 2019

Avez-vous des politiques spécifiques dans les domaines suivants ?
(plusieurs réponses possibles)



ANALYSE

1. Le sport santé figure comme la politique spécifique la plus développée parmi toutes les fédérations.
2. En moyenne, les fédérations ont mis en place des politiques spécifiques dans 3 différents domaines.

FEVRIER 2021

Constat N°5 : la COVID-19 réaffirme la place de l'AP dans le quotidien des sportifs et son rôle dans la préservation de la santé

La période de confinement a démontré la place du sport dans le quotidien des réunionnais. Plus qu'une activité accessoire, il constitue un vecteur de bien-être, de lien social et joue un rôle actif dans l'épanouissement des habitants. La fermeture des clubs et les interdictions relatives à la pratique ont eu pour conséquence d'éloigner certains habitants de la pratique sportive.

De plus, la crise sanitaire conduit à une forte augmentation de la sédentarité pour toutes les tranches d'âge. Dans un contexte local où les pathologies chroniques, notamment le diabète, les maladies cardio-vasculaires ou encore l'obésité sont particulièrement développées, le sport constitue un levier d'action essentiel pour la prévention et le renforcement des défenses immunitaires. Enfin, dans cette période d'incertitude sanitaire et sociale pouvant nourrir l'anxiété, le sport participe à la réduction du risque de dépression, d'anxiété ou encore de comportements déviants.

Le sport représente donc un véritable enjeu de santé et la très grande majorité des collectivités ont d'ailleurs observé une hausse de la pratique libre avec des habitants de plus en plus nombreux à marcher ou à courir, évoquant une « prise de conscience » des bienfaits du sport. Il apparaît essentiel que cet impact de la crise s'inscrive dans la durée.

“ La pratique libre commençait déjà à se développer avant le confinement. Elle a pris une autre proportion. Beaucoup de gens se sont mis à aller marcher, à aller courir, tous seuls ou par groupe de 3 personnes. C'était l'une des rares choses que l'on pouvait faire pendant le confinement. [...] Les gens ont pris conscience des bienfaits du sport.

Directeur des sports d'une commune

FEVRIER 2021



Le soutien à la relance de l'activité afin d'apporter de la visibilité aux acteurs sur le terrain



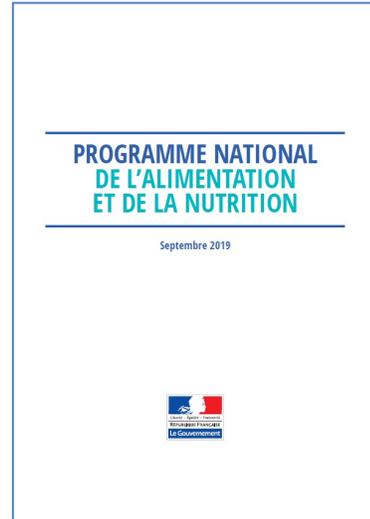
Le soutien à la consolidation économique pour pérenniser les opérateurs marchands et non marchands



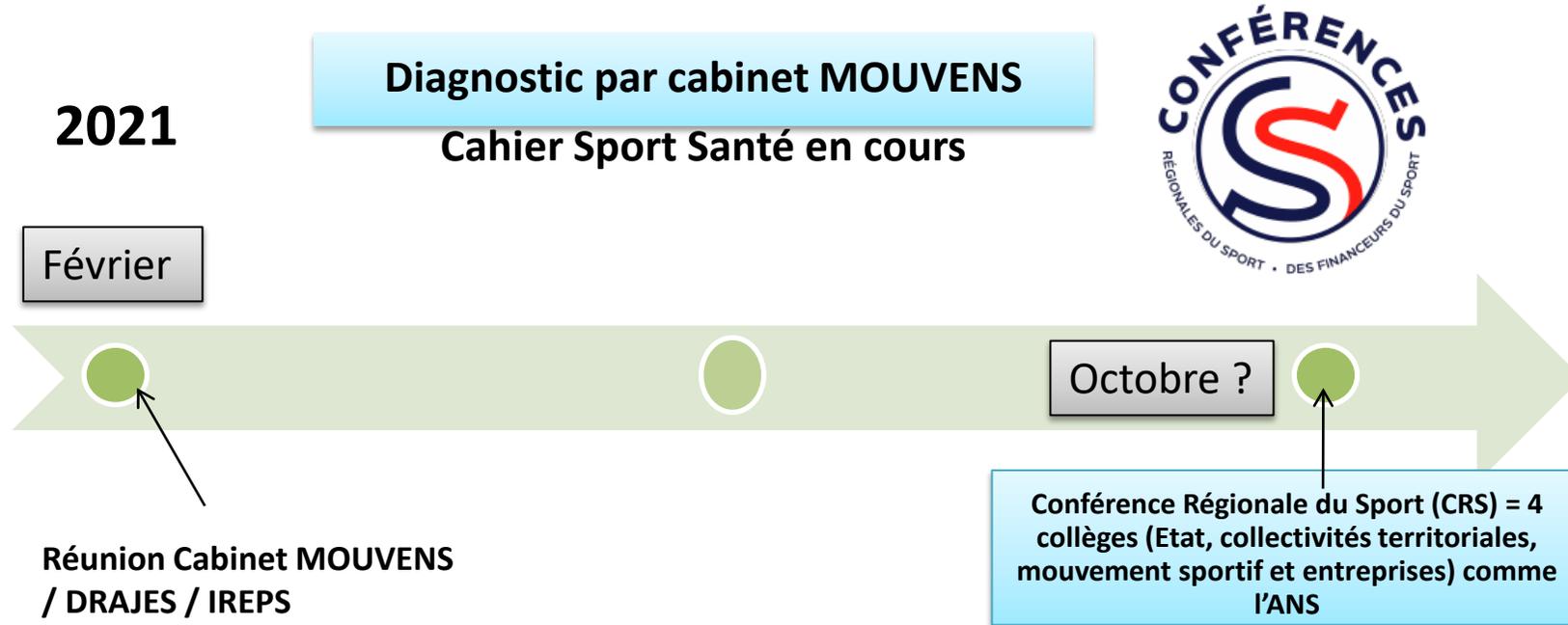
Accompagner les associations sportives dans la transformation de leur modèle et la prise en compte des évolutions sociétales



La promotion de l'activité physique et sportive sous toutes ses formes et ses bienfaits sur la santé



***Une cohérence réelle entre les politiques
du ministère de l'agriculture et de l'alimentation,
celles du ministère des solidarités et de la santé et du
ministère chargé des sports.***



Comment la conférence peut-elle acter le fait que le Sport Santé soit stratégique ?

En faisant émerger des projets, exemples en réflexion :

- « Remboursement de l'APA ? »
- « Développement du sport en entreprise ? »
- " Le vieillissement de notre population "

ATELIERS PREVUES EN 2021

4 axes dont 3 rencontres/axe = 12 rencontres Mai à Août 2021

ATELIER 1 : Axe label et son cahier des charges
(exemple promotion et communication)

ATELIER 2 : Axe formation référentiel et parcours

ATELIER 3 : Axe collectivité (comment les encourager sur le SSO / AP pour Tous a des fins de santé / quelle déclinaison territoriale donner au plus proche des besoins / des publics cibles en s'appuyant sur Contrats Locaux de Santé - Politique de la Ville – l'aspect financier etc.)

ATELIER 4 : « Axe Public prioritaire » (qui et comment prévention en milieu scolaire, salariés des entreprises, stratégie pauvreté, politique de la ville, etc.)

4 Axes de la Stratégie Nationale Sport santé

La promotion de la santé et du bien-être par l'activité physique et sportive

Le développement et le recours à l'activité physique adaptée à visée thérapeutique

La protection de la santé des sportifs et le renforcement de la sécurité des pratiquants

Le renforcement et la diffusion des connaissances



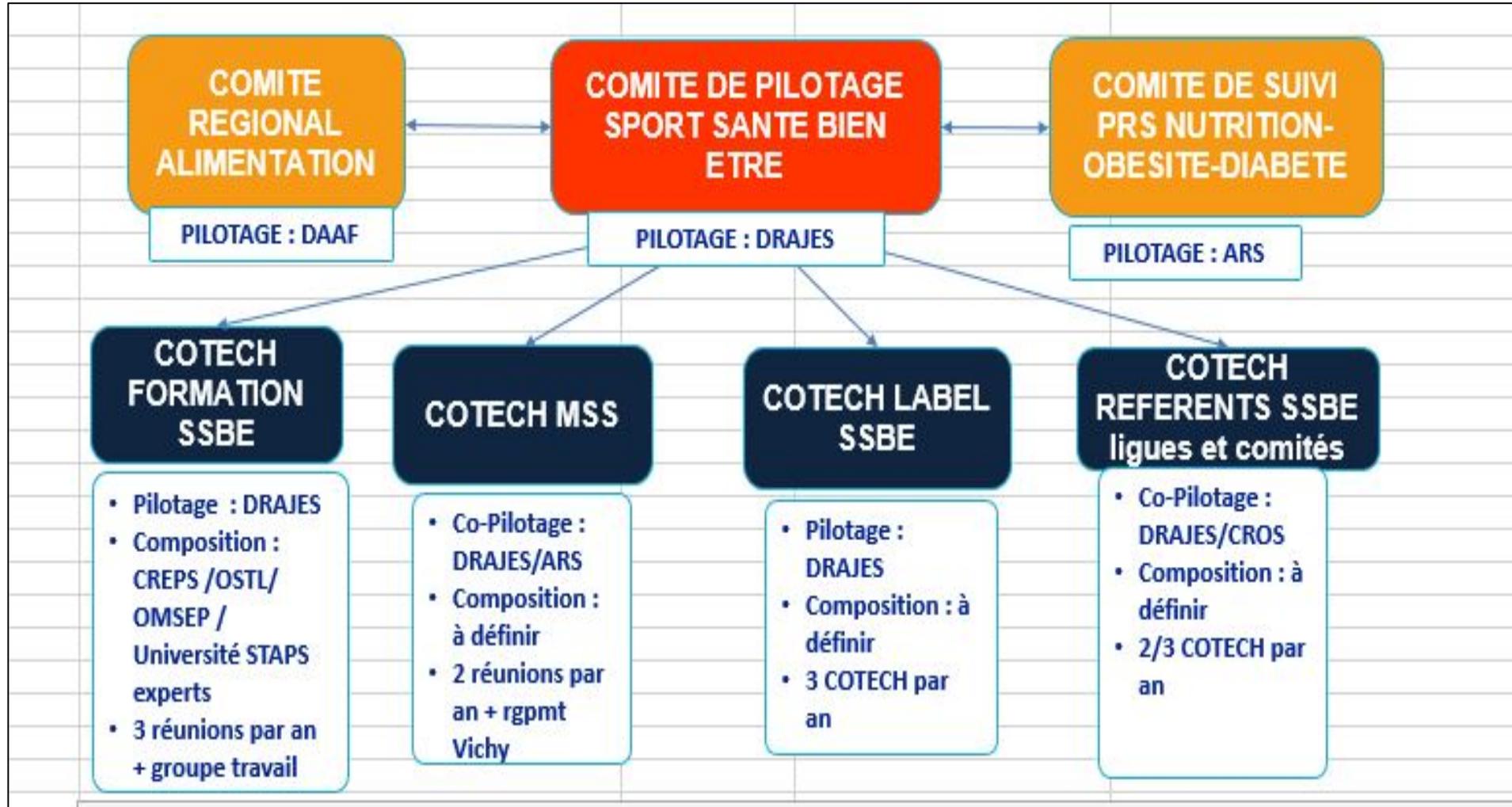
UN REFERENTIEL POUR LES ACTIVITE SSBE

OBJECTIFS

- ❶ Structurer, développer et dynamiser l'offre régionale de sport santé
- ❷ Maintenir la qualité du service rendu à la population bénéficiaire dans le respect des conditions de pratique
- ❸ Agir sur les leviers de mise en œuvre d'activités physiques régulières, adaptées et sécurisées

IREPS/DJSCS
55 acteurs
locaux







PROGRAMME RÉUNIONNAIS DE NUTRITION ET DE LUTTE CONTRE LE DIABÈTE 2020 - 2023



Politique régionale en
matière de nutrition-santé à
La Réunion

Recherche de cohérence entre les
différentes politiques publiques :
PNNS 4, Stratégie nationale sport santé, Programme
national de l'alimentation...

DEMARCHE
PARTENARIALE



APPROCHE INTERSECTORIELLE
ET INTERMINISTERIELLE



ACTIONS DE SANTE
NUTRITIONNELLE
TERRITORIALISEES ET BASEES
SUR UNE APPROCHE SYSTEMIQUE





PROGRAMME RÉUNIONNAIS DE NUTRITION ET DE LUTTE CONTRE LE DIABÈTE 2020 - 2023



Un programme d'actions
pour 3 ans
avec 4 volets

PREVENTION NUTRITIONNELLE

DEPISTAGE ET PARCOURS DE SOINS DES
PATIENTS DIABETIQUES

OBSERVATION DU DIABETE

COMMUNICATION

PROGRAMME REUNIONNAIS DE NUTRITION ET DE LUTTE CONTRE LE DIABETE (2020-2023)

OBJECTIF GENERAL N°1 : PREVENTION DU DIABETE/ACTIONS DE SANTE NUTRITIONNELLE => Réduire le nombre de nouveaux cas de patients diabétiques, et la prévalence du surpoids et de l'obésité

OBJECTIFS SPECIFIQUES	OBJECTIFS OPERATIONNELS
1.2 DEVELOPPER UNE OFFRE DE SPORT SANTE DE QUALITE ET ACCESSIBLE	Poursuivre la labellisation des activités/créneaux SSBE du territoire réunionnais
	Structurer l'offre de formation sport santé (niveau 1 : activité physique pour tous; niveau 2 : sport sur ordonnance)
	Déployer les Maisons sport santé labellisées
	Développer le sport sur ordonnance

Le 6 novembre 2020, la DJSCS s'est engagée pour les 3 années à venir, aux côtés de l'ARS et onze autres partenaires, dans le programme réunionnais de nutrition et de lutte contre le diabète (PRND).

Webinaire Maisons Sport-Santé – Ministre déléguée chargée des Sports

PRND 2020-2023 ET LA PLACE DES MSS

PREVALENCE IMPORTANTE DES PATHOLOGIES LIEES A LA NUTRITION

Diabète (double de la métropole), obésité, maladies cardio-vasculaires...

BENEFICE DE L'AP SUR LA SANTE



RECHERCHE DE COHERENCE ENTRE DIFFERENTES POLITIQUES PUBLIQUES

Programme Réunionnais de Nutrition et de lutte contre le Diabète PRND 2020-2023



VOLET SPECIFIQUE SUR LA STRATEGIE REGIONALE SPORT SANTE

Développement de l'offre SSBE
Dispositif de labellisation de créneaux

Structuration de l'offre de formation

Déploiement des MSS et du sport sur ordonnance

INTEGRATION DU DISPOSITIF MSS

DEMARCHE MULTI PARTENARIALE



PARTENARIAT FORT ARS-DRAJES



PARTENARIAT HISTORIQUE

Organisation d'une conférence de consensus sur le sport santé en 2017
Mise en place d'un label régional SSBE

RECHERCHE DE COHERENCE DES ACTIONS AU SEIN DES TERRITOIRES

PUBLICS PRIORITAIRES
QUARTIERS QPV

ANIMATION CONJOINTE D'UN RESEAU D'ACTEURS

Mise en place d'une gouvernance stratégique et opérationnelle propre au sport santé associant mouvement sportif et monde de la santé



COLLABORATION GENERATRICE D'OUTILS/DISPOSITIFS INNOVANTS TEL QUE LE LABEL SSBE

MISE EN COMMUN DE FINANCEMENTS

Mobilisation du BOP, FIR, ANCT de la politique de la ville

ROLE DE FACILITATEUR

Mise en réseau des acteurs du territoire
Capacité à mobiliser des sources de financement divers
Synergie sur des besoins de santé prioritaires
Permet un accompagnement des acteurs dont MSS au service des besoins de la population

Quels sont les acteurs, les enjeux et les prérogatives du sport-santé ?

[La loi N°2016-41 du 26 Janvier 2016](#) de modernisation de notre système réaffirme l'intérêt de l'AP pour des patients atteints de certaines pathologie chroniques.

« Art. L.1172-1 Dans le cadre du parcours de soins des patients atteints d'une affection de longue durée, le médecin traitant peut prescrire une activité physique adaptée à la pathologie, aux capacités physiques et au risque médical du patient.

Les activités physiques adaptées sont dispensées dans des conditions prévues par décret.

[Le décret n° 2016-1990 du 30 décembre 2016](#) **relatif aux conditions de dispensation de l'activité physique adaptée prescrite par le médecin traitant à des patients atteints d'une affection de longue durée établit un catégorisation des patients selon la sévérité de leur limitation fonctionnelle, ainsi que des intervenants selon leur formation.**

Son application est précisée dans [l'instruction n° DGS/EA3/DGESIP/DS/SG/2017/81 du 3 Mars 2017](#)



Dans [le décret n° 2016-1990 du 30 décembre 2016 article D. 1172-2](#), il est précisé que « **les personnes qualifiées titulaires d'une certification, délivrée par une fédération sportive agréée**, répondant aux compétences précisées dans l'annexe 11-7-1 et garantissant la capacité de l'intervenant à assurer la sécurité des patients dans la pratique de l'activité. **La liste de ces certifications est fixée par arrêté conjoint des ministres chargés des sports et de la santé, sur proposition du Comité national olympique et sportif français** ».

31 décembre 2016

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Texte 48 sur 155

ANNEXE 1

Annexe 11-7-1 : Compétences requises pour la validation des certifications fédérales à des fins d'encadrement des patients reconnus en affection de longue durée mentionnées à l'article D 1172-2

1. Être capable d'encourager l'adoption de comportements favorables à la santé.
2. Mettre en œuvre une évaluation initiale de la situation de la personne en incluant des évaluations fonctionnelles propres à la pratique physique envisagée, ainsi que l'identification des freins, des ressources individuelles et des capacités de la personne à s'engager dans une pratique autonome, par des entretiens et questionnaires spécifiques simples et validés.
3. Concevoir une séance d'activité physique en suscitant la participation et l'adhésion de la part du patient.
4. Mettre en œuvre un programme : Animer les séances d'activité physique et sportive ; évaluer la pratique et ses progrès ; soutenir la motivation du patient ; détecter les signes d'intolérance lors des séances et transmettre les informations pertinentes au prescripteur dans des délais adaptés à la situation.
5. Évaluer à moyen terme les bénéfices attendus du programme : établir un bilan simple et pertinent pour les prescripteurs et les personnes, établir un dialogue entre les acteurs selon une périodicité adaptée à l'interlocuteur.
6. Réagir face à un accident au cours de la pratique en mobilisant les connaissances et les compétences nécessaires à l'exécution conforme aux recommandations des gestes de premiers secours destinés à préserver l'intégrité physique d'une victime en attendant l'arrivée des secours organisés (attestation PSC-1)
7. Connaître les caractéristiques très générales des principales pathologies chroniques.

Le tableau ci-dessous fixe les seuils d'interventions des professionnels de la santé et/ou du sport, déterminé selon les limitations physiques du patient

DOMAINES D'INTERVENTION PREFERENTIELS DES DIFFERENTS METIERS				
	Aucune limitation	Limitation minime	Limitation modérée	Limitation sévère
Masseurs kinésithérapeutes	+ / -	+	++	+++
Ergothérapeutes et psychomotriciens	(si besoin déterminé)	(si besoin déterminé)	++	+++
Enseignants en APA	+ / -	++	+++	Non concernés
Educateurs sportifs	+++	+++	+	Non concernés
Titulaires d'un TFP ou d'un CQP inscrit sur l'arrêté interministériel	+++	++	+ *	Non concernés
Titulaires d'un diplôme fédéral inscrit sur l'arrêté interministériel	+++	++	+ *	Non concernés

* Les titulaires d'un TFP, d'un CQP ou d'une certification fédérale ne peuvent encadrer des patients présentant des limitations fonctionnelles modérées qu'à la condition d'intervenir dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire.



Arrêté du 8 novembre 2018 relatif à la liste des certifications fédérales autorisant la dispensation d'activité physique adaptée prescrite par le médecin traitant à des patients atteints d'une ALD
(<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037658253&categorieLien=id>)

- Patients ne présentant pas de limitations fonctionnelles ou présentant des limitations fonctionnelles minimales
- Encadrement non rémunéré
- Seulement pour les pathologies ciblées dans le cadre de leur certification



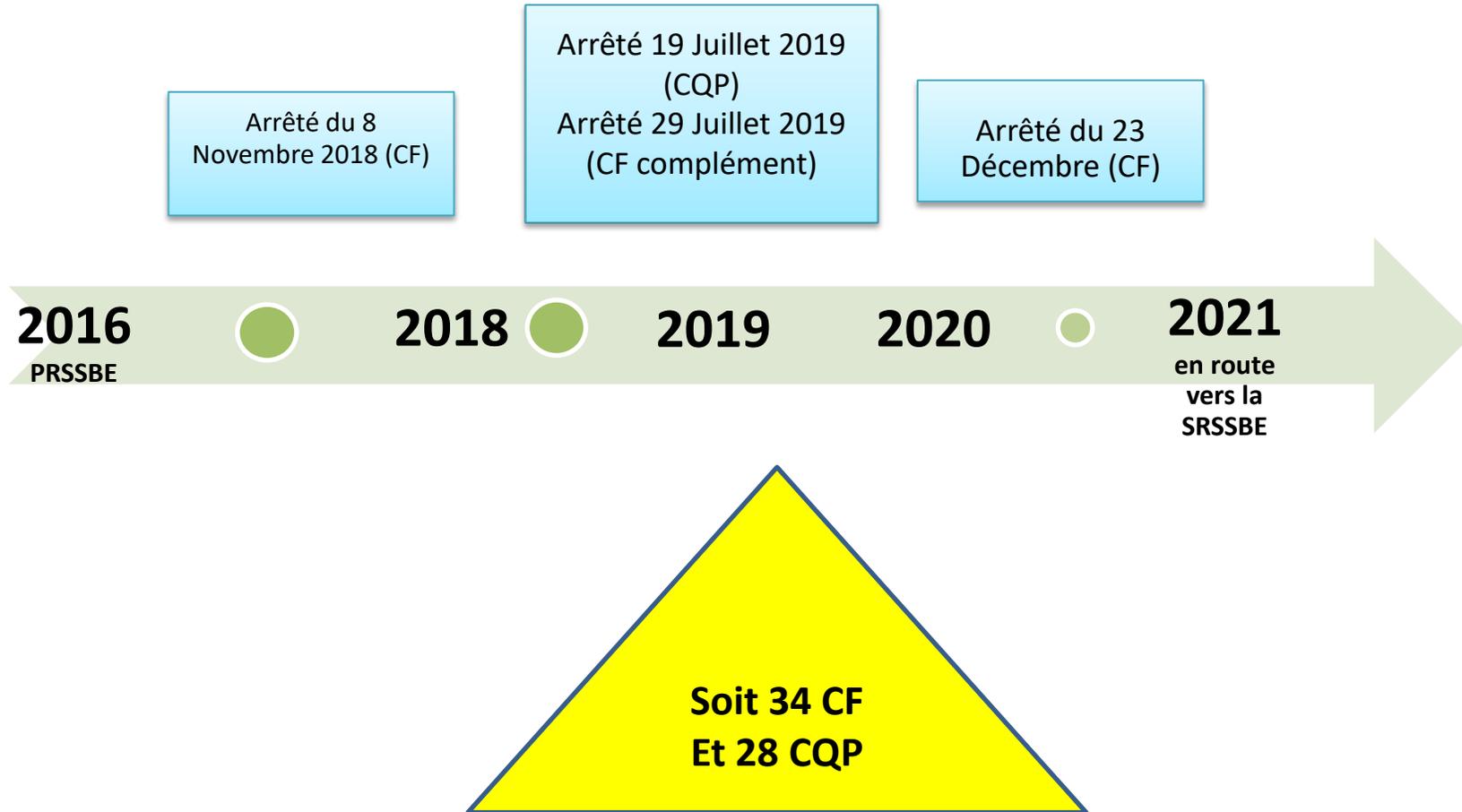
Arrêté du 29 juillet 2019 portant modification de l'arrêté du 8 novembre 2018
(<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000038900461&categorieLien=id>)

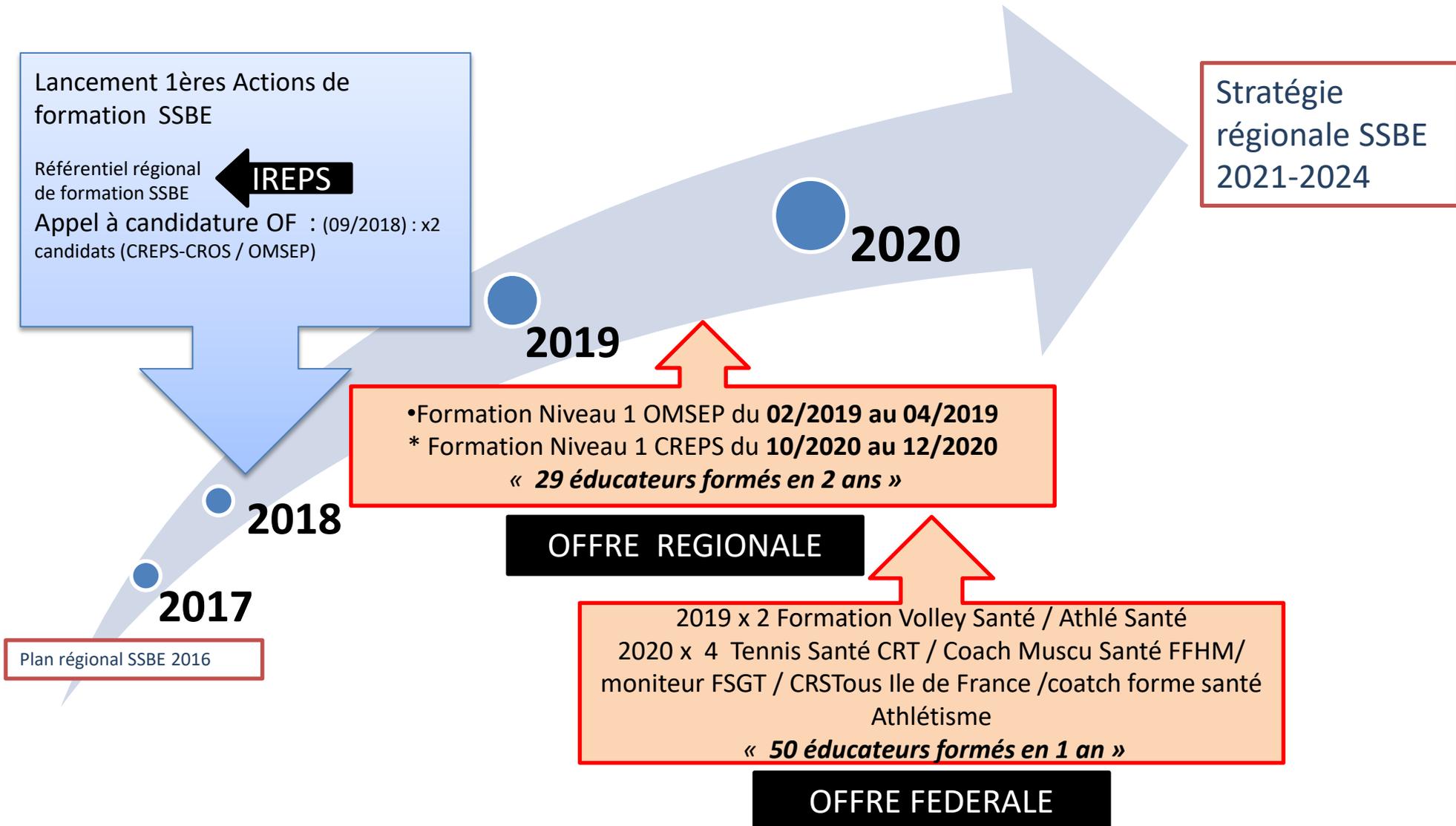


Arrêté du 19 juillet 2019 relatif à la liste des certificats de qualification professionnelle autorisant la dispensation d'activité physique adaptée prescrite par le médecin traitant à des patients atteints d'une ALD



Arrêté du 23 Décembre 2020 portant modification de l'arrêté du 8 novembre 2018 parution au JO le 28/02/2021





2014 : **15** (Formation SSO/ OMS DE ST PAUL et CREPS de la Réunion)

2015 : **9** (Formation SSO/ OMS DE ST PAUL et CREPS de la Réunion)

2016 : **0**

2017 : **21** (Formation Sport Santé CROS)

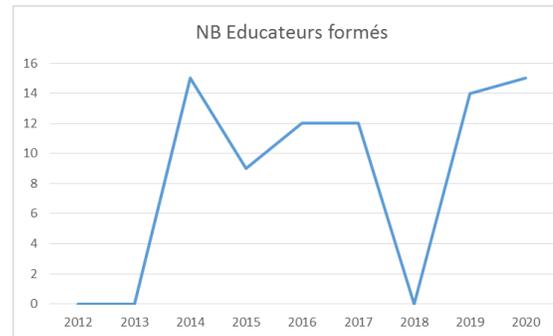
Avec référentiel formation

2019 : **14** (Formation Régionale Niv. 1 / OMS ST PAUL)

2020 : **15** (Formation Régionale Niv.1 /CREPS de la Réunion)

TOTAL **74 éducateurs sportifs formés** Sport Santé par la formation régionale SSBE depuis 2014

TRAVAUX NATIONAUX : référencement de l'offre Sport Santé / cahier des charges national / harmonisation des plateformes (Avril /Mai 2021)



74



Label Niveau 1 : « sport pour tous »

Tout public disposant d'un certificat d'absence de contre-indication à la pratique des APS



Label Niveau 2 : « sport sur ordonnance »

Public présentant une maladie chronique de type ALD30 et/ou une autre pathologie chronique comme l'obésité

Absence de limitation fonctionnelle sévère

APA prescrite par le médecin traitant

Critères de sécurité

- Encadrants qualifiés et formés
- Taux d'encadrement préconisé
- Lieux et matériels adaptés aux publics accueillis
- Procédure d'accueil et de suivi (+ lien médecin pour le niveau 2)

Critères de qualité

- Partenariat (proximité)
- Accessibilité géographique et financière
- Démarche d'éducation pour la santé
- Évaluation
- Communication

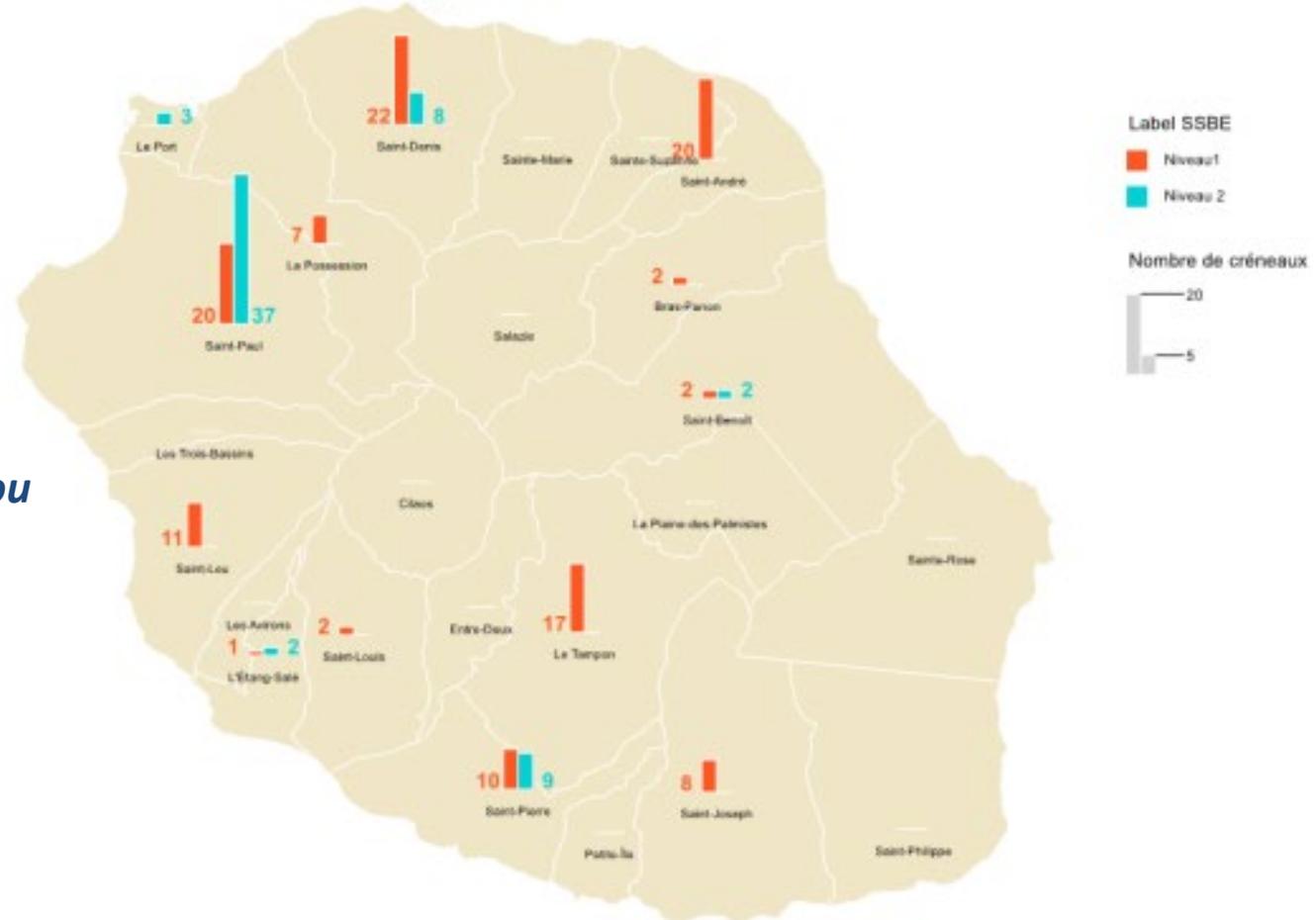
Demande sur site :

<https://reunion.drjcs.gouv.fr/spip.php?article831>

Ou www.ssbe.re

Label SSBE 974 Répartition des créneaux labellisés par commune

*Depuis 2020
Le label SSBE est délivré pour
une durée de :*
3 ans pour le niveau 1
2 ans pour le niveau 2
*La demande du label est
permanente sur site DRAJES ou
sur www.ssbe.re*



Création Label initiative PRSSBE 2016

Référentiel régional de formation SSBE

Identité visuelle

Cahier des charges

Charte

← IREPS

Appel à candidature OF : (06/2018) : x2
candidats

1^{er} AAC label 20/09 au 29/10/18 1^{ère}
commission 12/11/2018

74 créneaux = 6 structures

Associations

2018

2019

+ 172%

2020/2021

Associations
Entreprises
Collectivités
Etablissement
public

2^{ème} AAC label du 21/11/2019 au 06/01/2020
Ouverture aux collectivités / entreprises / association à but lucratif et non
lucratif / Etablissement public

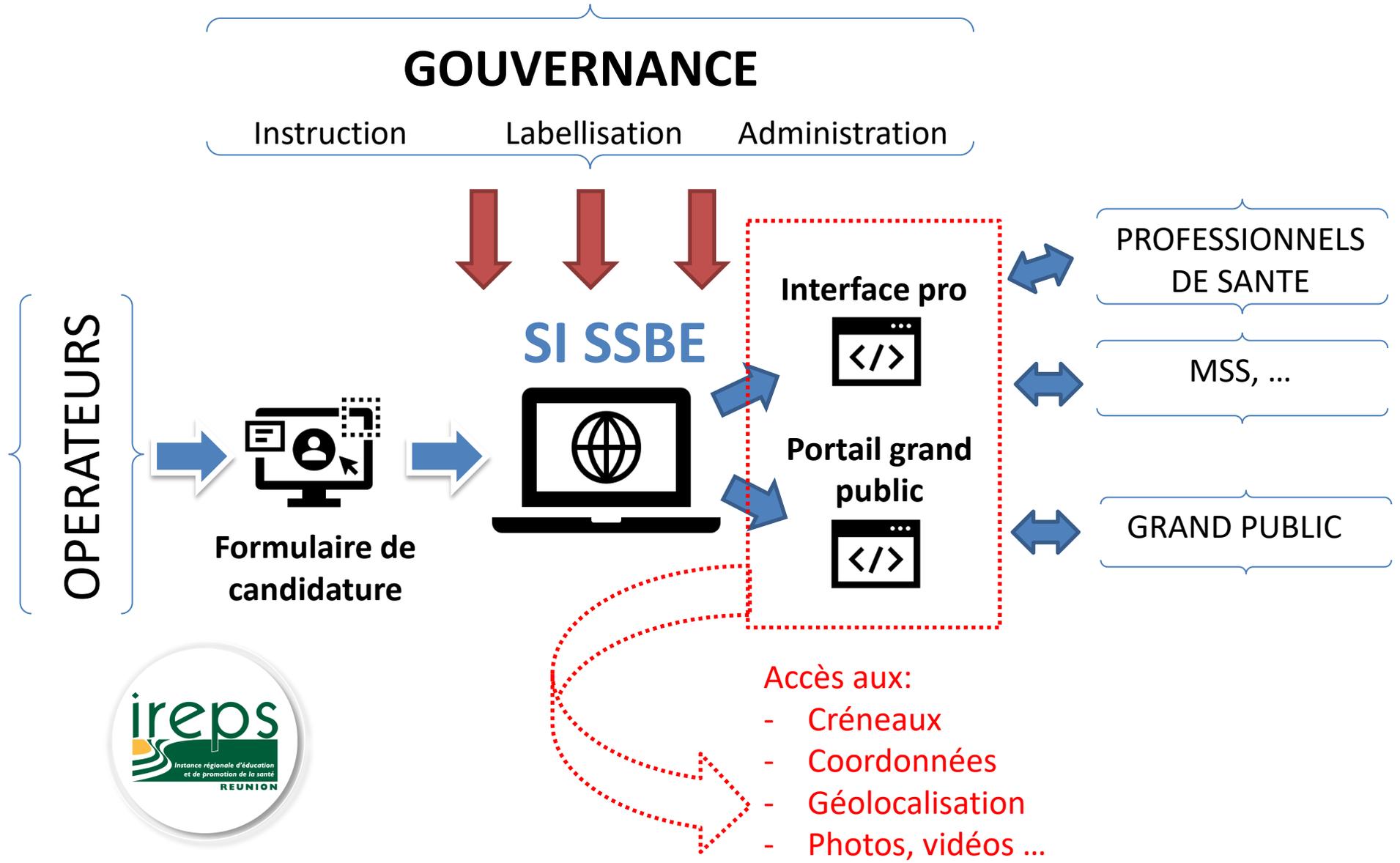
2^{ème} commission 15/07/2020

Labellisation permanente / Gouvernance
Valorisation et communication / formation

« **192 créneaux** »

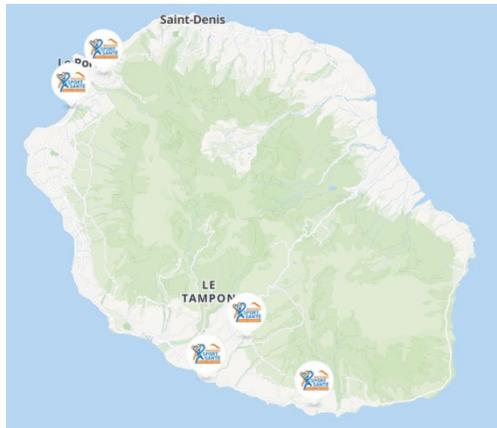
40 créneaux en cours
d'instruction MARS 2021
Cabinet Kiné + salle remise
en forme et indépendant+++







Vous pouvez retrouver les Maisons Sport-Santé les plus proches de chez vous en cliquant sur la [carte](#)



Typologie des 286 MSS

32

CMS (Centres Médicaux Sportif)

40

Secteur privé marchand

4

Mutuelle

158

Secteur associatif

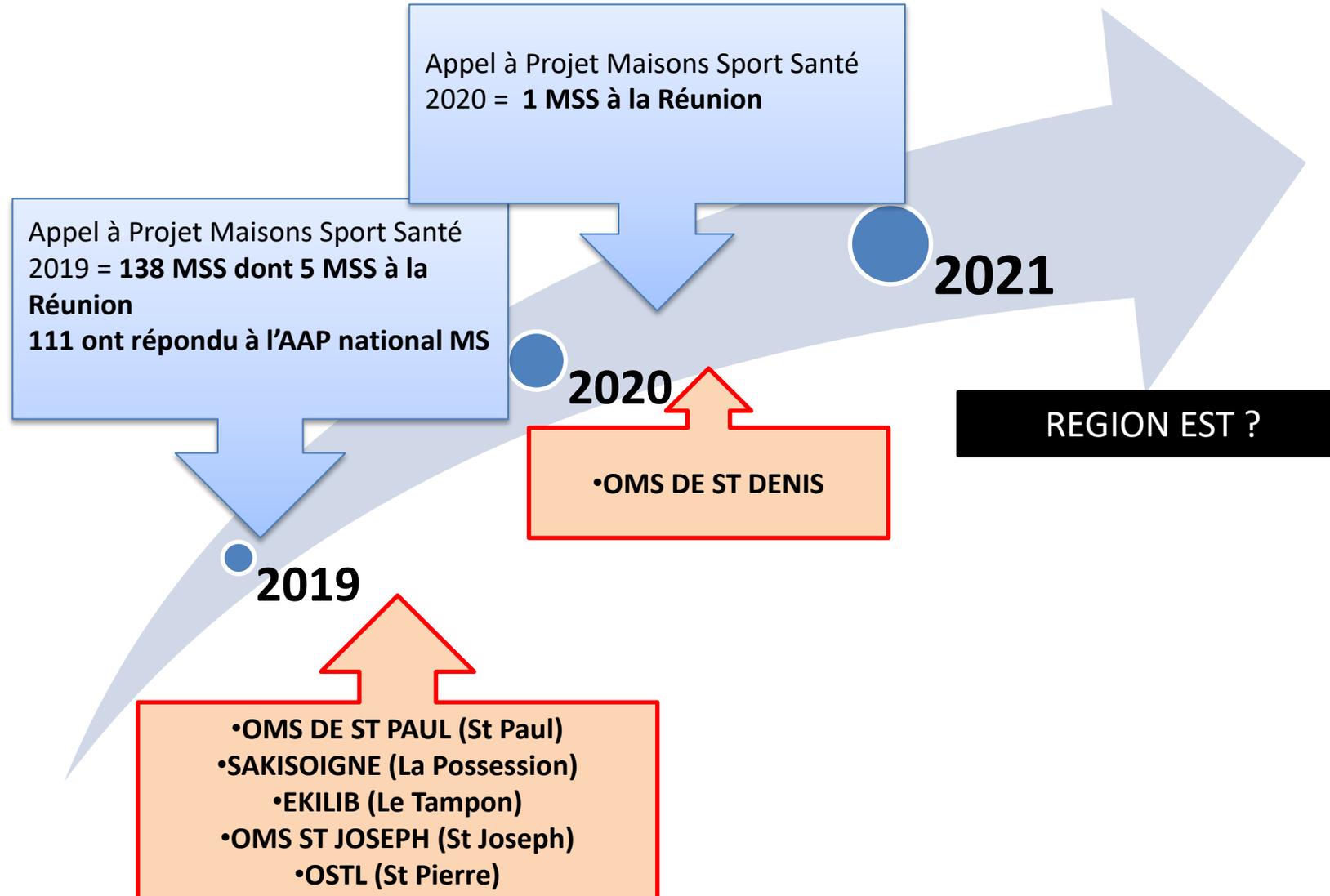
52

Etb.public/ collectivité Secteur hospitalier

Les Maisons Sport-Santé les plus proches de chez vous

La mise en place de **500 maisons sport-santé à l'horizon 2022**, sur tout le territoire français, avec une priorité donnée aux quartiers prioritaires de la politique de la ville est une des mesures phares du Plan National de Santé Publique (PNSP) et de la Stratégie Nationale de Sport Santé (SNSS).

Les « **Maisons Sport-Santé** » ont pour but d'accueillir et d'orienter toutes les personnes souhaitant pratiquer, développer ou reprendre une activité physique et sportive à des fins de santé, de bien-être, quel que soit leur âge.



LABEL REGIONAL SSBE



MAISONS SPORT SANTE



MOUVEMENT SPORTIF

Changements de modèle –
Développement de compétences
adaptées dans le domaine du sport
santé et de l'APA – De plus en plus
d'éducateurs sportifs formés -
COETCH Référents SSBE ligues et
comités (Pilotage DRAJES /CROS)
=> DEVELOPPEMENT ET
STRUCTURATION D'UNE OFFRE
SSBE DE QUALITE ET SECURISE

trait d'union

MONDE DE LA SANTE

Suscite intérêt et confiance ++
dans l'offre régionale SSBE
=> FAVORISE L'ORIENTATION DES
PERSONNES VERS L'OFFRE ET LES
DISPOSITIFS DE SSO

AU BENEFICE DES BESOINS DE SANTE

1^{ER} BILAN DES MSS DE LA REUNION

- 2335** Séances APA niveau 2 SSO depuis 2019 / **452** Séances APS niveau 1
- **243** créneaux labellisés soit environ **4860** bénéficiaires
 - **4** dispositifs SSO (ST PAUL / ST PIERRE / LA POSSESSION / ST DENIS)
 - **806** Bénéficiaires niveau 2 SSO depuis 2019 / **787** Bénéficiaires niveau 1
 - **12** QPV touchés grâce aux MSS / 49 pour la 1^{ère} année projet sport santé quartier (crédit ANCT)

PERSPECTIVES 2021

CONVENTION QUADRIpartite
ARS-DRAJES-MSS-
COLLECTIVITES

ARTICULATION DES PROJETS
CLS/CPTS/MSP/MSS

DEMATÉRIALISATION DU
PROCESSUS DE LABELLISATION

DEPLOIEMENT DU SSO

LANCEMENT D'APPEL A
PROJETS CONJOINTS

TRAVAUX EN 2021

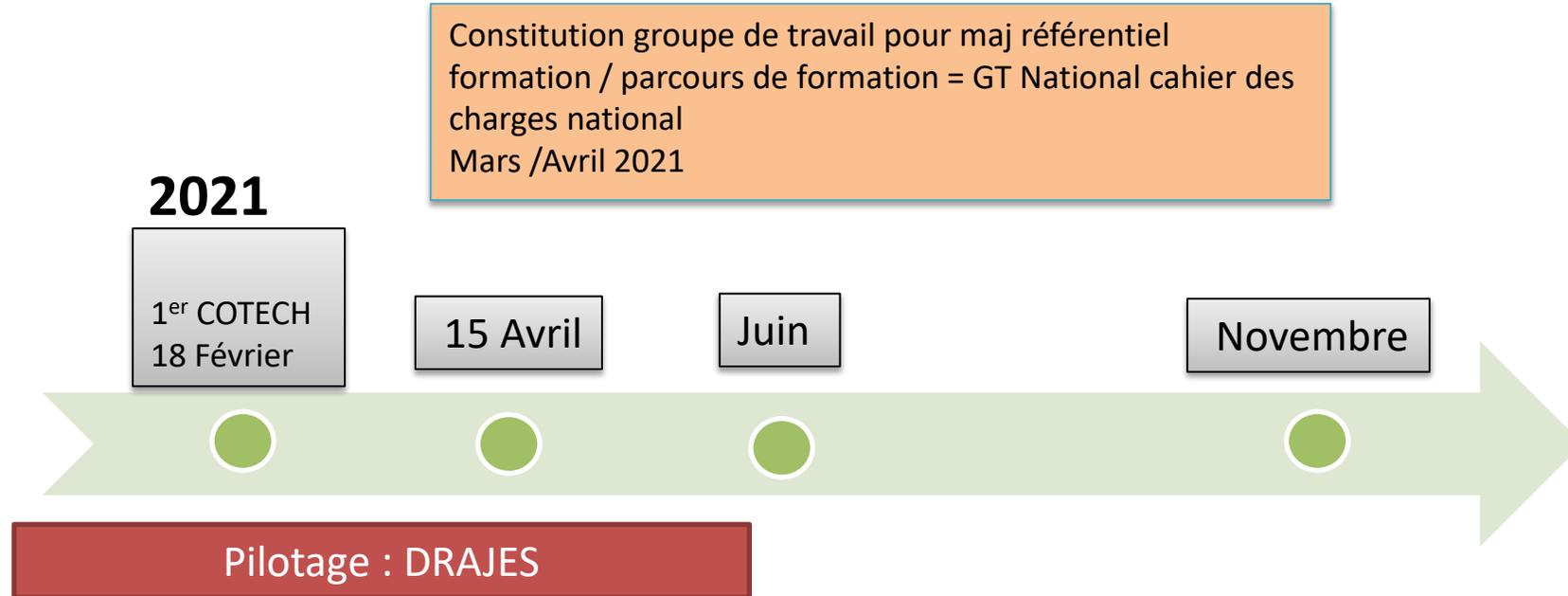
2021

Proposition création d'un comité de suivi restreint
(Rentrée 2021)

Aout/ Septembre

pilotage : DRAJES et ARS

OBJECTIFS : **Veiller** au bon fonctionnement de
la SRSSBE / **Améliorer** le suivi du projet /
Valider les choix stratégiques



Constitution groupe de travail pour maj référentiel formation / parcours de formation = GT National cahier des charges national
Mars /Avril 2021

OBJECTIFS : Déploiement d'une formation régionale SSBE complémentaire à l'offre de formation fédérale Sport Santé / Mise en synergie des politiques nationales fédérales et de la SRSSBE autour du Projet Sportif Territorial.

2021

29 Mars 2021

29 Juin 2021

Novembre (Dématérialisé)

Pilotage : DRAJES

Renouvellement des membres et mise à jour du
cahier des charges (1/1 national)

OBJECTIFS : **Renforcer** la sécurité des
pratiquants / **Recenser** l'offre sport santé de
qualité niveau 1 (SpTous) et niveau 2 (SSO) /
Participer à la promotion de la santé et du
bien-être par l'activité physique et sportive

2021

AAC 28 Février
1^{er} COTECH Avril

Novembre

Co-pilotage : DRAJES & CROS

OBJECTIFS : Favoriser le déploiement de l'offre fédérale Sport Santé en lien avec la SRSSBE, le PRND, le contrat local de santé (CLS) des collectivités et le projet sportif du territoire (PST) / Harmoniser les contenus de formation SSBE

2021

1^{er} COTECH 23 Avril

6/7 Juillet
Regroupement
Nationale MSS VICHY

Octobre

Co-pilotage : DRAJES & ARS

OBJECTIF des MSS : Avoir un impact sur les
bénéficiaires et un impact sur la lutte contre la
sédentarité + cahier des charges national

Liste de financements, non exhaustive,

Agence Nationale du Sport (Crédit ANS - développement des pratiques – HP)
DRAJES (Budget Opérationnel de Programme – FDVA – Emplois ANS – Equipements sportifs)
ARS (Fonds d'Intervention Régional - Contrat Locaux de Santé)
DS du Ministère des Sports pour les MSS 2019 et 2020 pour 2021
DGOM du Ministère de l'Outre Mer AAP sur "sport santé et alimentation" en 2020
Agence Nationale de Cohésion des Territoires (Obligatoire en QPV - contrat de ville ou MSS)
Subventions régionale
Subventions départementale
Subvention communale
Divers : fondations, bailleurs sociaux, mécénat, sponsoring, financement participatif, etc.

Prise en charge forfaitaire de l'APA des adhérents mutuelle (Convention groupe VYV /DRAJES)
Protocoles expérimentaux sur le territoire Art.51 Loi financement Sécurité sociale permet de déroger expérimentalement dans le parcours de soin (protocole d'APA - législateur - parcours de soin)

"Des financements croisés, la clé pour développer le sport santé"

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

UR | UNIVERSITÉ
DE LA RÉUNION



MERCI A NOS PARTENAIRES





Webinaire
SSBE.re
Sport Santé
Bien-Être

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

RDV LE
JEUDI 17 JUIN
DE 10H À 12H

**DYNAMIQUE SPORT SANTÉ
ET COLLECTIVITÉS**



Délégation Régionale
Académique à la
Jeunesse, à
l'Engagement et aux
Sports de La Réunion



Vincent HOAREAU

DRAJES de La Réunion

vincent.hoareau@ac-reunion.fr

drajes.sport-sante@ac-reunion.fr

0262.20.54.35

Stelly CHOPINET-DIJOUX

ARS de La Réunion

Stelly.CHOPINET-DIJOUX@ars.sante.fr